



## Remboursement Pass Navigo et covoiturage

-----  
Par Tartempion

Bonjour,

Mon employeur me rembourse mon Pass Navigo à hauteur de 50%, pour mes déplacements domicile-travail. Il peut m'arriver de faire du covoiturage de temps en temps.

Qu'est ce que je risque ?

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Rien du tout, comme si vous decidiez de venir parfois au travail à pied ou à vélo. Vous êtes simplement censé utiliser vos abonnement une fois dans le mois pour venir au travail ou en repartir.